



Mark Edwards/Still Pictures

Le contrat

environnemental

DAVID MILIBAND appelle à des mesures d'urgence pour faire face à la réalité des changements climatiques et il esquisse la voie à suivre

Depuis cinq mois que j'occupe mon poste actuel, je me rends chaque jour davantage compte que les manifestations des changements climatiques sont plus inquiétantes, et leurs conséquences plus immédiates, que la plupart des gens ne le pensent. Pour beaucoup, il s'agit simplement d'un problème à long terme. Mais le fait est que nous en ressentons déjà les effets. Les glaces de la mer Arctique ont fondu dans une proportion de quelques 40 % au cours des 50 dernières années. Les dix années les plus chaudes jamais enregistrées l'ont toutes été depuis 1990. Il nous faut réagir d'urgence à la fois aux niveaux national et international, y compris en aidant ceux qui sont le plus vulnérables à s'adapter à ces changements et en réduisant davantage encore nos émissions de gaz à effet de serre.

Au Royaume-Uni, nous sommes conscients de la menace que représentent ces changements et nous prenons des mesures dans tous les secteurs concernés : économie, logement, transport, production d'énergie et commerce. Suite aux politiques que nous avons adoptées, le Royaume-Uni parviendra à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 23 à 25 % d'ici à 2010 par rapport au niveau de référence de 1990. Ceci représente à peu près le double de l'engagement que nous avons pris au titre du Protocole de Kyoto, et nous avons pu atteindre cet objectif tout en maintenant une forte

croissance économique. Nous continuerons à poursuivre un programme ambitieux pour aller encore plus loin, conformément à l'objectif que nous nous sommes fixé au niveau national, à savoir réduire les émissions de CO₂ de 60 % d'ici à 2050.

Mais il nous faut placer nos initiatives nationales dans un contexte international. Le Royaume-Uni ne représente que 2 % environ des émissions mondiales de gaz à effet de serre et ce pourcentage diminue. Si nous voulons atteindre l'objectif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui est de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau susceptible de prévenir des interférences humaines dangereuses avec le système climatique, il est indispensable de réagir au niveau mondial. Ne perdons pas de vue cet objectif ! Plus nous tarderons à agir, plus cela nous coûtera cher. Les chiffres de l'Agence internationale de l'énergie nous montrent que les investissements dans l'infrastructure énergétique seront de l'ordre de 17 000 milliards de dollars au cours des 25 prochaines années. Il est absolument indispensable de canaliser ces ressources vers des technologies propres, car si elles sont consacrées à des technologies sales, nous serons pris au piège d'une augmentation incontrôlée des émissions de gaz à effet de serre pendant des années encore.

L'impact sur l'environnement

Notre action doit être dictée par l'urgence et, surtout, elle doit reposer sur les données scientifiques et les analyses économiques et sociales les plus récentes. L'étude Stern sur les aspects économiques des changements climatiques, demandée par le Premier Ministre et le Chancelier de l'Echiquier en juillet 2005, nous fournira des informations utiles sur leurs conséquences économiques, sociales et écologiques et sur les coûts respectifs de l'action et de l'inaction. Toutes les parties concernées devront les examiner et les prendre en considération.

Les changements climatiques sont de moins en moins considérés comme un simple problème environnemental

mais de plus en plus comme un problème complexe mettant en jeu l'économie, le développement et la politique étrangère. C'est pour cette raison que le Premier Ministre a décidé de les inscrire à l'ordre du jour du Sommet du G8, l'année dernière. L'un des résultats de ce sommet a été le Dialogue de Gleneagles qui offre un contexte plus informel, à l'écart de la salle de négociation, à l'examen des problèmes essentiels, complétant en cela le travail de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Toutes les démarches, officielles et officieuses, doivent être axées sur quatre domaines prioritaires :

Adaptation - La nécessité de s'adapter aux changements climatiques inévitables est maintenant une réalité. Par conséquent, l'examen des questions d'adaptation devra progresser à Nairobi. Nous devons en particulier parvenir à un accord sur la mise en oeuvre du programme quinquennal d'adaptation, afin de garantir que les activités à mener au cours des quatre prochaines années sur les conséquences, la vulnérabilité et l'adaptation pourront l'être sans retard. Nous devons de même nous accorder sur l'orientation à donner au Fonds d'adaptation.

Nous devons avant tout favoriser les investissements dans des projets d'adaptation en faveur des pays les plus vulnérables et veiller à ce que l'adaptation aux changements climatiques soit intégrée dans leurs politiques de développement. Aider les pays en développement à s'adapter aux changements inéluctables que nous connaissons déjà est, dans le cadre de la Convention, une responsabilité fondamentale des pays développés.

La technologie à la rescousse

Technologie future – M. le Ministre Kivutha Kibwana du Kenya a mis l'accent, à juste titre, sur la nécessité pour la Conférence de Nairobi de déterminer le cadre futur du transfert de technologie au titre de la Convention, question cruciale pour les pays en développement.

L'Agence internationale de l'énergie a étudié des technologies émettant peu de gaz carbonique et analysé les solutions technologiques possibles dans le souci d'introduire des mesures d'adaptation peu productrices de carbone qui permettront de stabiliser notre climat à un niveau sûr dans des délais raisonnables.

Elle a découvert que les technologies émettant peu de gaz carbonique qui existent actuellement permettraient de réduire de moitié la croissance de la demande de pétrole, et ce pour moins de 25 dollars la tonne, et stabiliser les émissions mondiales de dioxyde de carbone à leurs niveaux actuels d'ici à 2050. Cette technologie, si on en comprend bien les avantages et les limites, nous aidera à nous mettre d'accord sur les domaines de coopération prioritaires en vue d'activités concrètes.

Renforcement des échanges de carbone – Le meilleur moyen de pousser les investissements vers les technologies peu productrices de carbone est de mettre en place des mécanismes valables d'échange de carbone, avec l'appui des pouvoirs publics, de la société et des individus. Nous avons pris un bon départ en Europe avec le Système commercial des émissions de l'Union européenne mais il reste encore beaucoup à faire pour renforcer le marché, notamment pour y intégrer l'aviation et les transports terrestres, réduire encore les allocations de carbone et parvenir à une plus grande harmonisation. Au niveau international, nous travaillons en étroite collaboration avec plusieurs partenaires pour concevoir des systèmes commerciaux interdépendants (en particulier l'association California et l'Initiative régionale relative aux gaz à effet de serre des Etats du Nord-Est des Etats-Unis)

ainsi qu'avec d'autres pays.

Le Mécanisme pour un développement propre est déjà un élément essentiel du marché international du carbone; il couvre potentiellement quelques 148 Parties non visées à l'Annexe I et il est lié aux marchés privés des Etats-Unis et du Japon. Il devrait permettre de réduire les émissions de 1,2 milliard de tonnes d'ici à 2012. On compte des participants du Royaume-Uni dans 26 % des projets actuellement enregistrés.

Il y a encore beaucoup à faire pour réaliser le potentiel du Mécanisme, en particulier en Afrique. En se fondant sur ses premières réussites et en prenant en considération son potentiel de partenariat avec d'autres mécanismes du marché, nous pouvons tenter de créer un marché du carbone véritablement mondial, capable de relever le défi et d'agir au niveau souhaité après 2012.

Une technologie propre

Mais nous devons faire plus. C'est ainsi que la Banque mondiale et les Banques régionales de développement sont en train de mettre au point un Cadre mondial pour l'investissement dans le secteur énergétique afin d'accélérer l'apport de capitaux publics et privés dans ce secteur aux fins du développement, du transfert de technologies peu productrices de carbone et d'adaptation (en mettant plus particulièrement l'accent sur les possibilités d'accès pour les pauvres). Pour attirer les investisseurs, il faudra instaurer un climat politique favorable à la mobilisation du financement international et de l'investissement du secteur privé national.

Objectif à long terme - Enfin, il nous faut dégager un consensus autour d'un objectif non contraignant, correspondant à nos aspirations à long terme, pour voir plus clairement où nous nous dirigeons en général dans la voie d'une économie mondiale peu polluante. Ceci permettrait à tous les pays de prendre très au sérieux le risque de se trouver enfermés dans une trajectoire à fortes émissions et de guider les nations dans l'élaboration de leurs propres politiques nationales.

Un objectif à long terme favorisera aussi l'innovation et l'investissement dans les technologies propres. Il permettra d'apaiser les craintes de certains investisseurs, qui se demandent si les solutions à faible production de carbone – qui demandent souvent des années pour être mises au point et commercialisées – seront rentables.

Le monde développé devrait assumer un rôle de chef de file au niveau international pour les changements climatiques et assumer ses responsabilités en aidant les pays en développement à s'engager dans un modèle de développement à faible intensité d'émissions de gaz carbonique tout en veillant à ce qu'ils résistent mieux aux changements climatiques. L'inaction est tout bonnement inacceptable.

Au XIXe et au XXe siècles, une meilleure compréhension des droits et des obligations des citoyens a débouché au Royaume-Uni sur un contrat social qui a amélioré les conditions de vie de tous. Pour le XXIe siècle, nous avons besoin d'un contrat environnemental dans le cadre duquel citoyens, milieux commerciaux et nations travailleront de concert pour atteindre un objectif commun, dans le respect et la compréhension des droits et responsabilités de chacun. La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques joue un rôle capital dans ce débat et Nairobi offre à tous les pays une occasion de jouer leur rôle et de relever les défis qui nous sont lancés à tous ■

David Miliband est Secrétaire d'Etat à l'environnement, à l'alimentation et aux affaires rurales du Royaume-Uni